

Chapitre 3

La question de grammaire

Introduction

La question de grammaire est donnée au candidat au même moment que le texte sur lequel porte l'explication. Elle porte sur un passage du texte. Le candidat prépare sa réponse en même temps que l'explication, c'est-à-dire pendant les 30 minutes qui précèdent l'exposé.

La question qui vous sera posée sera du type : « Vous ferez l'analyse syntaxique¹ de la phrase suivante ». Ce chapitre vous propose **d'acquérir une véritable démarche d'analyse en plusieurs étapes pour répondre à cette question.**

Comment mène-t-on une analyse syntaxique ?

Vous devez d'abord être capable de repérer les grands constituants de la phrase (sujet, verbe, complément) ; puis, au sein de chaque catégorie, vous apprendrez à analyser chaque groupe de mots en fonction des autres. Vous avancerez ainsi progressivement dans l'analyse grammaticale.

Il est donc conseillé de **travailler ce chapitre dans l'ordre.**

1. Ou analyse logique.

Attendus de l'épreuve, programme et démarche à adopter

Synthèse

I. Définition de l'épreuve

Selon les instructions officielles, la question « vise l'**analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase** ». Cela signifie que le candidat doit étudier les constituants d'une phrase sans difficulté particulière, autrement dit, les groupes de mots qui l'articulent. Ce type d'observation porte également le nom d'*analyse logique* (du grec *logos*, organisation de la pensée et de la parole).

Toujours d'après le texte officiel, les **compétences** évaluées sont les suivantes :

- Capacité à mobiliser un lexique grammatical pertinent
- Capacité à construire une analyse syntaxique, à réfléchir sur des faits linguistiques

II. Comment réviser pour préparer la question de grammaire ?

Pour analyser une phrase courte ou une partie de phrase, il faut savoir, dans l'ordre :

1. Reconnaître **le verbe conjugué** et son **sujet**.
2. Dans le cas où la phrase comporte plusieurs verbes conjugués (phrase complexe) : identifier les différentes **propositions** et les liens qu'elles entretiennent.
3. Différencier et analyser les **compléments** essentiels et non essentiels.

À l'intérieur de chacune de ces étapes, et suivant l'intérêt qu'elles présentent dans telle phrase, on ramifiera progressivement l'analyse en entrant dans le détail de l'analyse des groupes de mots¹. **Ce chapitre vous propose une progression pour acquérir ces compétences grammaticales, de façon à pouvoir aborder l'analyse de n'importe quelle phrase courte (ou partie de phrase) du niveau de l'examen.** La démarche est méthodique, en trois étapes, valables quelle que soit la phrase analysée.

1. La démarche proposée ici s'en tient aux grands constituants de la phrase. Vous pourrez approfondir vos connaissances avec un ouvrage comme *La grammaire au lycée*, de Charly Prabel-Guignard (Ellipses, 2019).

L'analyse syntaxique en trois étapes

Étape 1 : Identifier et analyser le(s) groupe(s) sujet-verbe

Synthèse

I. Identifier le verbe conjugué

Le verbe peut être conjugué à l'un des **4 modes** temporels du français : Indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif. Le sujet est toujours exprimé, sauf à l'impératif. **Chaque mode correspond à une façon différente d'envisager l'action** (voir tableau ci-dessous)

Chaque mode comprend par ailleurs plusieurs temps : des **temps simples**, et des **temps composés**. À un temps simple correspond un temps composé.

Construction d'un temps composé



Auxiliaire *être* ou *avoir* conjugué au temps simple correspondant
+
participe passé du verbe

Tableau des modes et temps verbaux du français

Mode	Temps simples	Temps composés
Indicatif Action certaine, actualisée On affirme que l'action a eu lieu, ou a lieu, aura lieu...	Présent <i>Je lis</i> Futur <i>Je lirai</i> Imparfait <i>Je lisais</i> Passé simple <i>Je lus</i>	Passé composé (auxiliaire au présent + participe passé) <i>J'ai lu</i> Futur antérieur (auxiliaire au futur + p. passé) <i>J'aurai lu</i> Plus-que-parfait (auxiliaire à l'imparfait + p. passé) <i>J'avais lu</i> Passé antérieur (auxiliaire au passé simple) <i>J'eus lu</i>
Subjonctif Action non actualisée : action possible, ou action crainte, souhaitée, ordonnée... Le subjonctif est souvent employé avec que (conjonction de subordination ou simple « béquille du subjonctif »)	Présent <i>que je lise</i> Imparfait <i>que je lusse</i>	Passé (auxiliaire au présent du subjonctif) <i>que j'aie lu</i> Plus-que-parfait (auxiliaire à l'imparfait du subjonctif) <i>que j'eusse lu</i>
Conditionnel Hypothèse, condition	Présent <i>Je lirais</i>	Passé (auxiliaire au présent du conditionnel) <i>J'aurais lu</i>
Impératif Ordre, injonction Le sujet n'est pas exprimé	Présent <i>Lis</i>	Passé (auxiliaire au présent de l'impératif) <i>Aie lu</i>

Dans cette première étape de l'analyse d'une phrase, nous ne cherchons à repérer que les verbes conjugués, fonctionnant avec un sujet grammatical. Attention à **ne pas confondre un verbe conjugué avec une autre forme verbale**.

Formes du verbe non conjuguées (ne variant pas en personne)



- ⊗ **Infinitif** : Lire. Il existe une forme composée de l'infinitif : *Avoir lu*.
- ⊗ **Participe passé utilisé seul**, comme adjectif : *Les livres lus sont à rapporter à la bibliothèque*. Dans cette phrase, le seul verbe conjugué est *sont* ; le participe passé *lus* ne fonctionne pas avec un auxiliaire, et n'a pas de sujet.
- ⊗ **Participe présent** : *Les personnes lisant aiment souvent écrire*.
- ⊗ **Gérondif** : *en lisant*.

II. Identifier le sujet

Le plus souvent, le sujet précède le verbe conjugué :

L'élève travaille.

Le sujet peut toutefois se trouver après le verbe dans certains cas :

- Interrogation directe : *Pourquoi ne viendriez-vous pas ?*
- Incise : *Oui, dit-il.*
- Après certains adverbes : *Peut-être ne voudra-t-il pas venir.*
- Dans certaines phrases d'un texte en vers : *Par vous aurait péri le monstre de la Crète (Racine, Phèdre)*

III. Délimiter le sujet

- Soit le sujet est un pronom personnel : *Je, tu, il/elle/on, nous, vous, ils/elles*.
- Soit c'est un groupe de mots (nominal, infinitif...) ou une subordonnée, et il peut alors toujours être remplacé par un pronom personnel, ou par *cela*. Pour la suite de l'analyse, il est indispensable de **délimiter très précisément la partie de phrase ainsi remplaçable par un pronom sujet**. Dans tous nos exemples, le sujet est mis en italiques.

Notre vieux voisin est très sympathique = *Il* est très sympathique.

Le chat que j'ai adopté ronronne = *Il* ronronne.

Devenir médecin semble intéressant = *Cela* semble intéressant.

Que vous ne veniez pas me déçoit = *Cela* me déçoit.

Les différentes natures de sujet possibles



- ⑤ **Pronom personnel sujet** : *Je vous parle*. Un pronom est un mot auquel on peut substituer un nom ou un groupe nominal.
- ⑤ **Pronom indéfini** : *Personne n'y croit*. Dans ce cas, le nom que remplace le pronom est indéfini.
- ⑤ **Pronom relatif et mot subordonnant qui** : *Ceux qui veulent jouer peuvent le faire* : dans cette phrase, le verbe principal **peuvent** a pour sujet *ceux qui veulent jouer* ; le verbe de la subordonnée, **veulent**, a pour sujet *qui* (et « qui » reprend « ceux »). Ici, le sujet de la principale contient donc lui-même un groupe sujet-verbe.
 - Remarque *Qui* est un pronom : il remplace donc un groupe nominal. Le groupe nominal remplacé par un pronom relatif est nommé antécédent. Le pronom relatif qui est toujours sujet (sauf s'il est précédé d'une préposition).
- ⑤ **Groupe nominal** (déterminant + nom + éventuelle(s) expansion(s) du nom) : *La voiture bleue que tu as vue n'est pas la mienne*.
- ⑤ **Proposition subordonnée relative** introduite par qui : *Qui m'aime me suit*.
- ⑤ **Nom propre** : *Sarah mange*.
- ⑤ **Infinitif** : *Marcher est bon pour la santé*.
- ⑤ **Proposition subordonnée complétive** (= conjonctive introduite par que) : *Que l'orage éclate était prévisible*. Dans cette phrase, le verbe principal **était** a pour sujet *Que l'orage éclate* ; le sujet contient donc lui-même un groupe sujet-verbe : *l'orage éclate*.